

# Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **17 (1872)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

que les latrines, étaient sales. Les vêtements des internés de même. Il m'engagea à aller les voir. Malheureusement mes occupations ne me permirent pas de disposer d'une journée pour faire cette inspection.

Les internés étaient logés dans l'ancien pensionnat. C'étaient, comme à Morat, des égrenés appartenant à différents corps. La plus grande partie ne pouvant suivre leur corps à cause de leur santé et de leurs pieds blessés, étaient restés à Estavayer.

Dans le principe ils étaient au nombre de 83 ; comme le chiffre de répartition attribuait à cette ville un chiffre de 200 internés, le 19 février ce nombre fut complété par l'envoi de 110 hommes pris dans le dépôt de la caserne de Fribourg.

(A suivre.)

---

### BIBLIOGRAPHIE.

*Notions de tir*, par P. Ghersi, lieutenant-colonel d'infanterie. Florence 1870.

Dans une brochure d'une centaine de pages, M. le lieutenant-colonel Ghersi a su, chose fort difficile, condenser d'une manière parfaitement claire les principes du tir des armes à feu portatives.

Ce travail est divisé en huit chapitres, dont les cinq premiers sont consacrés aux définitions préliminaires, au mouvement des projectiles dans le vide et dans l'air, à l'étude de la trajectoire, du pointage.

Dans les trois derniers chapitres, l'auteur étudie les armes rayées, le tracé des trajectoires, les conditions essentielles d'une bonne arme de guerre.

Il est à désirer que ce travail, d'une réelle utilité pour tout officier, trouve beaucoup de lecteurs.

---

*Télégraphie militaire*, par Th. Fix, capitaine d'état-major du génie français.

Cet ouvrage traite presque exclusivement de l'emploi de la télégraphie électrique au point de vue militaire et contient la relation de quelques expériences qui ont eu lieu au camp de Châlons. On commence à s'occuper chez nous de ce nouvel élément, et on a déjà fait des expériences dont il ne faut pas encore attendre de résultats définitifs ; car, quoique le télégraphe soit devenu absolument nécessaire pour diriger les mouvements de troupes, on est encore loin de pouvoir lui assigner son rôle positif. Il reste encore à faire l'expérience du parti que l'on peut en tirer dans des cas sérieux, et l'auteur a raison lorsqu'il dit « que tout ce qui n'a pas supporté les chances de la guerre, tout ce qui n'a pas reçu le baptême du feu, ne peut être apprécié d'avance d'une manière absolue. »

On n'en doit pas moins saluer avec joie toute espèce de travail qui jette un peu de lumière sur cette nouvelle branche du service militaire.

---

### NOUVELLES ET CHRONIQUE.

**Genève.** — Le département militaire de Genève a fait donner, aux officiers de toutes armes, par M. le capitaine fédéral Couteau, instructeur-chef de l'infanterie, un cours de six séances sur la connaissance des cartes militaires et un cours de deux séances sur les reconnaissances militaires aux sous-officiers d'infanterie et de carabiniers. — M. le commandant Armand a donné deux séances sur la connaissance du fusil à répétition aux sous-officiers de toutes armes.

Les cours organisés par la société militaire sont les suivants :

Une séance du major fédéral Brocher sur l'artillerie de campagne.

Une séance du colonel Rilliet sur le service de la XIII<sup>e</sup> brigade à la frontière.

Deux séances du capitaine hanovrien von Scriba sur la bataille de Langensalz et les colonnes de compagnie.

Deux séances du lieutenant Privat sur la poudre et ses composants.